Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

Une délégation du Conseil Supérieur de la Communication du Niger en visite d'information à la HACA

29 déc 2022

الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
فرجاعة مشهد سمعي بصري حر، تعددي، ومتنوع
Z. ZIZZI I ZCVIZ ZIZCIZG ZWIIL, ZCZ.G ZZCIZ
au service d'un paysage audiovisuel libre, pluriel et diversifié

2022
paraphe

ROBERT

CONSEIL SUPERIEUR DE LA
COMMUNICATION (CSC)
NIGER
www.haca.ma

FONDEMENTS JURIDIQUES
www.haca.ma

Une délégation du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger conduite par Mme Hadiza Kalifa, Membre Rapporteur du Bureau Permanent du régulateur nigérien, a effectué du 26 au 29

décembre 2022 une visite de travail au siège de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle à Rabat.

Nouvelle illustration de la volonté commune des deux institutions à raffermir la relation de coopération bilatérale qui les unit, cette visite a été l'occasion de tenir une série de séances de travail avec les différents départements de la HACA. Plusieurs questions relatives aux grands enjeux de la régulation des médias audiovisuels ont été examinées à cette occasion telles que les procédures de gestion juridique des plaintes, la gestion du parc fréquentiel au regard des exigences d'optimisation et d'élargissement de l'offre audiovisuelle, ou encore le suivi de conformité du contenu audiovisuel à la lumière des engagements de service public des opérateurs.

Lors d'une réunion tenue le jeudi 29 décembre avec Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA et M. Benaïssa Asloun, Directeur Général de l'institution, les membres de la délégation nigérienne ont notamment exprimé leur grande satisfaction vis-à-vis du programme élaboré à leur intention par les responsables de HACA et ont évoqué certaines pistes de collaboration susceptibles d'être approfondies dans un proche avenir.

A l'issue de la réunion, Mme Akharbach a quant à elle exprimé à la cheffe de la délégation nigérienne la disposition de la Haute Autorité à maintenir soutenue la fréquence des échanges et des relations de coopération avec le CSC du Niger tant à l'échelle bilatérale qu'à la faveur de réflexions collectives au sein du Réseau des Instances d'Afrique de Régulation de la Communication dont la HACA assure la présidence pour la mandature 2022-2024.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B